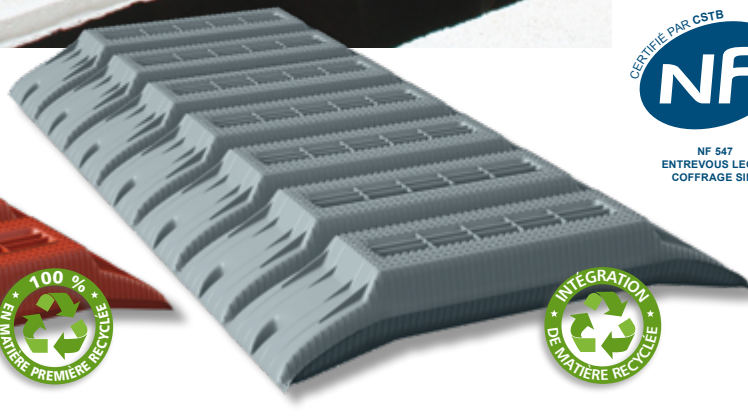


# NOTICE

## SYSTÈME DE PLANCHER EMS EcoVS/EMR

SYSTÈME BREVETÉ

ATEC 3.1/18-957\_V3

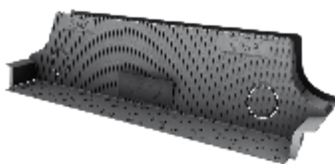


NF 547  
ENTREVOUS LEGER DE  
COFFRAGE SIMPLE

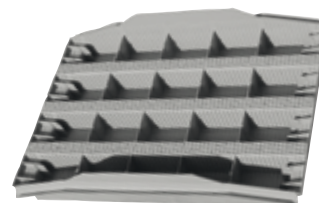
### ET ACCESSOIRES



TYMPAN RÉSEAU EMR



TYMPAN RÉSEAU EcoVS



TYMPAN BIAIS

NOTICE DE MISE EN ŒUVRE SÉCURISÉE - MAI 2023

**KP1** //

Créateur de systèmes constructifs

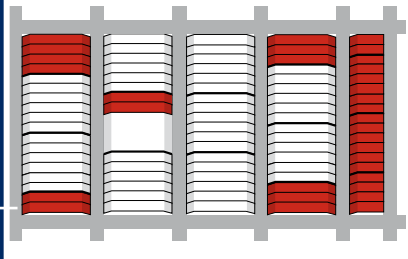
# IMPORTANT

Ce document indique des informations générales de mise en œuvre.

Il ne peut en aucun cas se substituer au plan de préconisation de pose KPI délivré pour chaque chantier.

- Les entrevous EMS EcoVS / EMR doivent être utilisés exclusivement avec les poutrelles en béton précontraint compatibles de la Gamme KPI.
- Sauf prescription particulière, ils sont obligatoirement intégrés dans un plancher avec dalle de répartition d'épaisseur minimale 4 cm.
- Comme pour tout type d'entrevous, il est recommandé de contrôler l'entraxe à mi-longueur afin d'assurer les repos d'appui de l'entrevous sur la poutrelle.
- Prévoir un dispositif pour la circulation sur le plancher (chemin de planches par exemple) lorsque la température des entrevous est supérieure à 40°C ou inférieure à -5°C. Par temps chaud, le responsable de la pose mesurera la température des entrevous à l'aide d'un thermomètre électronique.
- Comme tout élément à fonction structurelle, un entrevous endommagé (fissuré, etc.) doit être rebuté et remplacé.
- Il est interdit de circuler sur tout point singulier altérant la résistance du produit, notamment percement ou découpe d'entrevous sur chantier.
- Pour votre sécurité, 2 entrevous adjacents doivent obligatoirement être clipsés.
- La responsabilité de KPI ne saurait être engagée en cas de non-respect de ces prescriptions.

CIRCULATION INTERDITE SUR LES ENTREVOUS DÉCOUPÉS (DE LONGUEUR OU DE LARGEUR RÉDUITE) : EN RIVE DE PLANCHER OU DE TRÉMIE = ZONES ROUGES



## DESTINATION

### A PLANCHER BAS SANS ÉTAIS SUR VIDE SANITAIRE



#### 1. POSE DE LA 1<sup>ère</sup> POUTRELLE



Figure 1

- Réaliser l'arase de façon traditionnelle
- Positionner l'axe de la 1<sup>ère</sup> poutrelle selon le plan de préconisation de pose KPI (Figure 1)
- Placer l'élément de rive longitudinale (Tympan Réseau EcoVS / EMR) en appui sur le mur d'une part et sur chaque about de la première poutrelle d'autre part
- Caler la poutrelle contre l'élément de rive pour garantir son bon positionnement

**POUR VOTRE SÉCURITÉ**

Vérifier l'appui des éléments de rive : 3 cm mini

La pose des poutrelles doit impérativement s'effectuer à hauteur d'Homme

#### 2. POSE DES POUTRELLES SUIVANTES



Figure 2

- Positionner l'axe de la poutrelle suivante selon le plan de préconisation de pose KPI
- Placer l'élément de rive transversale (Tympan Réseau EcoVS / EMR) à chaque about des poutrelles, en appui sur les 2 poutrelles situées de part et d'autre (Figure 2)
- Caler la poutrelle contre l'élément de rive pour garantir son bon positionnement
- Répéter l'opération pour les poutrelles suivantes selon le plan de préconisation de pose KPI

**POUR VOTRE SÉCURITÉ**

S'assurer du respect de la cote d'entraxe entre chaque poutrelle à mi-longueur et aux extrémités

La pose des poutrelles doit impérativement s'effectuer à hauteur d'Homme

#### 3. ÉTAIEMENT

**Dans le cas d'une pose avec étais :**

- Réaliser l'étalement selon le plan de préconisation de pose KPI
- Se conformer aux règles de l'art en matière d'étalement



Figure 3

**POUR VOTRE SÉCURITÉ**

Utiliser un système d'étalement auto stable, indéformable et adapté à la charge d'étalement

Réaliser l'étalement avant de marcher sur les entrevous et les poutrelles (Figure 3)

## 4. POSE DES ENTREVOUS



Figure 4



Figure 5



Figure 6

La mise en œuvre se fait en 3 temps :

- 1. Poser** l'entrevous EMS EcoVS / EMR en appui continu sur les 2 poutrelles situées de part et d'autre de l'entrevous (Figure 4),
- 2. Clipser** l'entrevous EMS EcoVS / EMR à l'about de l'entrevous EMS EcoVS / EMR précédemment posé à l'aide du système d'emboîtement mâle/femelle (Figure 5),
- 3. Faire glisser** l'entrevous (et ceux reliés à celui-ci). (Figure 6)  
Répéter l'opération.

**POUR VOTRE SÉCURITÉ**

Vérifier le bon appui de chaque entrevous sur le talon de la poutrelle sur l'intégralité de sa longueur

La pose des entrevous doit impérativement s'effectuer à hauteur d'Homme

2 entrevous adjacents doivent obligatoirement être clipsés l'un avec l'autre

## 5. COUPE DES ENTREVOUS EMS EcoVS / EMR

- Dans le sens de la largeur de l'entrevous, la coupe se fait en fond de gorge à la longueur souhaitée (Figure 7)
- La découpe s'effectue au niveau du fond de gorge de l'entrevous au plus proche de l'about béton de la poutrelle, sans le dépasser (Figure 8)
- Le dernier entrevous de la travée ou l'entrevous ainsi découpé se connecte avec le Tympan Réseau EMS EcoVS / EMR et assure une bonne étanchéité au coulage



Figure 7

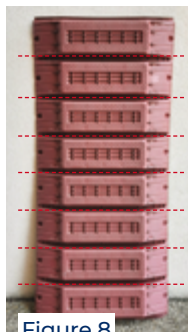
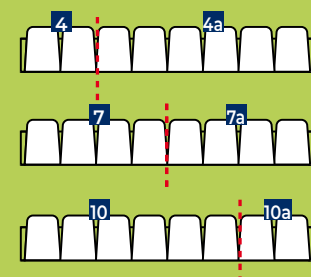
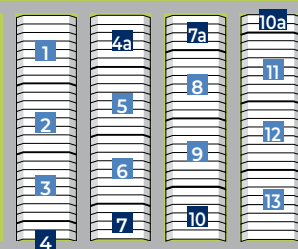


Figure 8

**INFO**

### L'ASTUCE ÉCO



Démarrer la nouvelle travée en utilisant la chute d'entrevous de la travée précédente (partie coupée du côté de l'élément de rive).

## 6A. TRAVÉES DÉMODULÉES

Les travées démodulées se traitent à l'aide d'entrevous EMS EcoVS / EMR.

### 1<sup>er</sup> CAS : travées démodulées en partie courante (entre deux poutrelles)

- Prendre la mesure de la zone à couvrir : une fois en place, l'entrevous doit être en contact avec la tête des poutrelles de part et d'autre de la travée
- Reporter ces mesures sur l'EMS EcoVS / EMR
- Découper l'EMS EcoVS / EMR dans le sens de la longueur de l'entrevous
- Mettre en place et clipser l'EMS EcoVS / EMR au précédent

### 2<sup>ème</sup> CAS : Travées démodulées en rive (entre un mur et une poutrelle)

- Prendre la mesure de la zone à couvrir : une fois découpé et en place, l'entrevous doit appuyer contre la tête de la poutrelle d'une part et reposer d'au moins 3 cm sur le mur de rive d'autre part
- Reporter ces mesures sur l'EMS EcoVS / EMR
- Découper l'EMS EcoVS / EMR dans le sens de la longueur de l'entrevous
- Mettre en place et clipser à l'EMS EcoVS / EMR précédent (Figure 8)
- Assurer le maintien de l'entrevous par un dispositif de fixation au mur, situé en fond de nervure (au minimum 3 points de fixation par entrevous d'1m20)

## 6B. ZONES BIAISES

La zone biaisée se traite à l'aide du Tympan Biais (Figure 9)

- Prendre la mesure de la zone à couvrir : une fois découpé et en place, le Tympan Biais doit reposer d'au moins 3 cm sur le mur de rive
- Reporter ces mesures sur le Tympan Biais
- Découper le Tympan Biais
- Emboîter le Tympan Biais à l'entrevous EMS EcoVS / EMR



Figure 9

## 7. FERRAILLAGE

- La mise en œuvre des treillis soudés et du ferrailage complémentaire (chaînages, chapeaux, renforts, autres...) est réalisée de façon traditionnelle et conformément au plan de préconisation de pose KPI (Figure 10)

### POUR VOTRE SÉCURITÉ

Il est préférable de ligaturer les panneaux de treillis soudés entre eux et au chaînage périphérique

Interdiction de circuler sur tout point singulier altérant la résistance du produit, notamment percement ou découpe d'entrevous sur chantier

Prévoir un dispositif pour la circulation sur le plancher (chemin de planches par exemple) lorsque la température des entrevous est supérieure à 40°C ou inférieure à -5°C. Par temps chaud, le responsable de la pose mesurera la température des entrevous à l'aide d'un thermomètre électronique



Figure 10

## 8. RÉSERVATION

- Pour le passage de canalisations et la réalisation de réservations à travers le plancher : le percement des entrevous EMS EcoVS / EMR est possible à l'aide d'une scie cloche (Figure 11)
- Pour le passage de réseaux en sous-face du plancher les Tympan Réseau EcoVS / EMR sont équipés de pré-perçements prévus à cet effet (Figure 12)



Figure 11



Figure 12

## 9. COULAGE DE LA DALLE

- La mise en œuvre de la dalle de répartition (Figure 13) est réalisée de façon traditionnelle et conformément au plan de préconisation de pose KPI
- La bonne étanchéité des entrevous EMS EcoVS / EMR clipsés les uns aux autres, associés au Tympan Réseau EcoVS / EMR d'abouts, ouvre la possibilité d'utiliser des bétons autoplaçants

### POUR VOTRE SÉCURITÉ

Prévoir un dispositif pour la circulation sur le plancher (chemin de planches par exemple) lorsque la température des entrevous est supérieure à 40°C ou inférieure à -5°C. Par temps chaud, le responsable de la pose mesurera la température des entrevous à l'aide d'un thermomètre électronique

L'épaisseur de la dalle de répartition doit être conforme aux indications portées sur le plan de préconisation de pose KPI. Une surépaisseur doit préalablement être validée par le bureau d'études KPI. L'épaisseur de la dalle de répartition ne peut être inférieure à 4 cm

Déverser le béton au voisinage des appuis ou des lisses d'étais et le répartir sur la travée afin d'éviter toute surcharge excessive



Figure 13